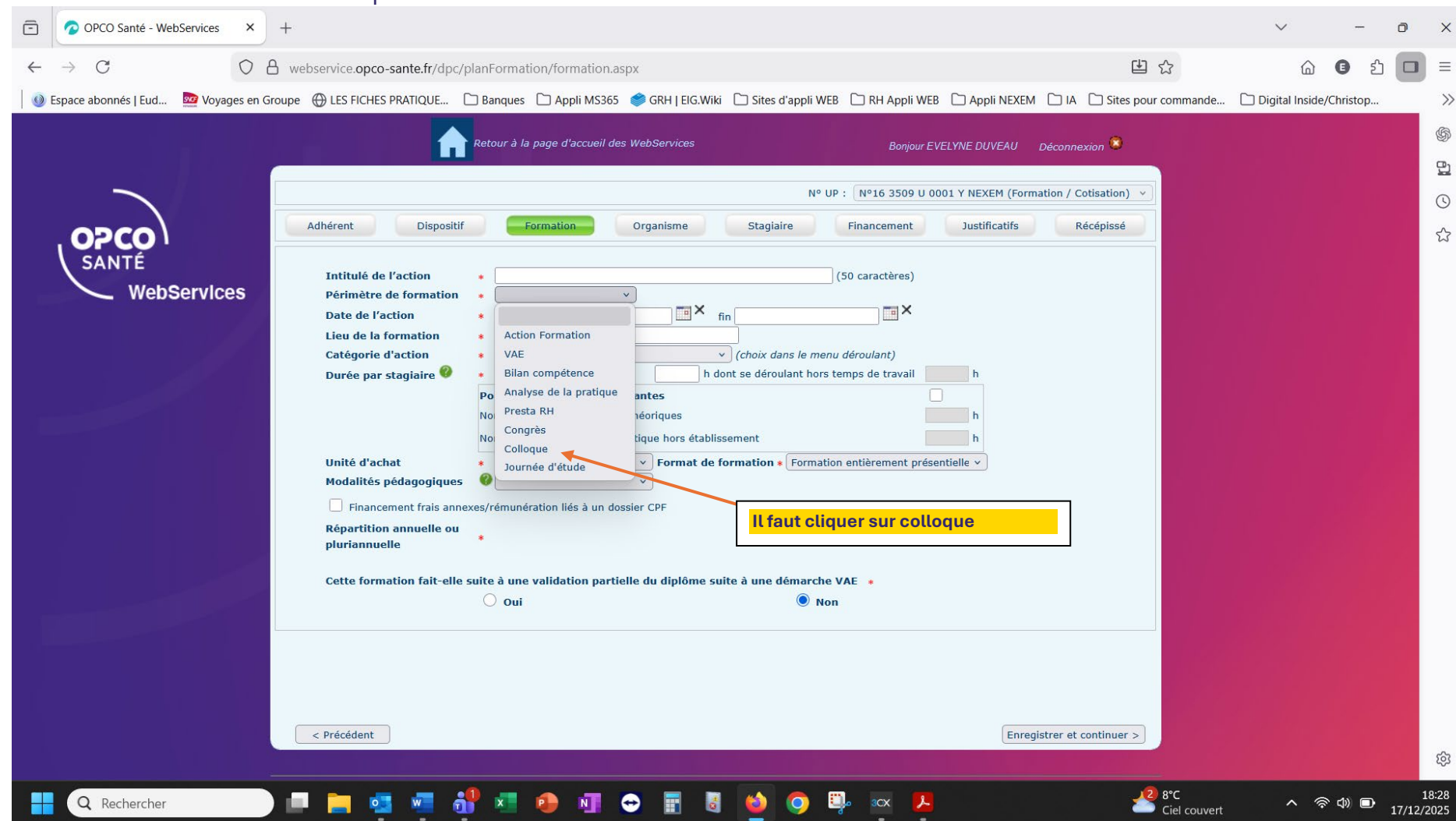


Prise en charge par l'OPCO Santé - mode d'emploi

La demande de prise en charge par l'OPCO santé, des frais d'inscription à La Mêlée Nexem 2026 s'effectue via le [Webservice](#), de la même façon que pour une demande de prise en charge d'une formation.

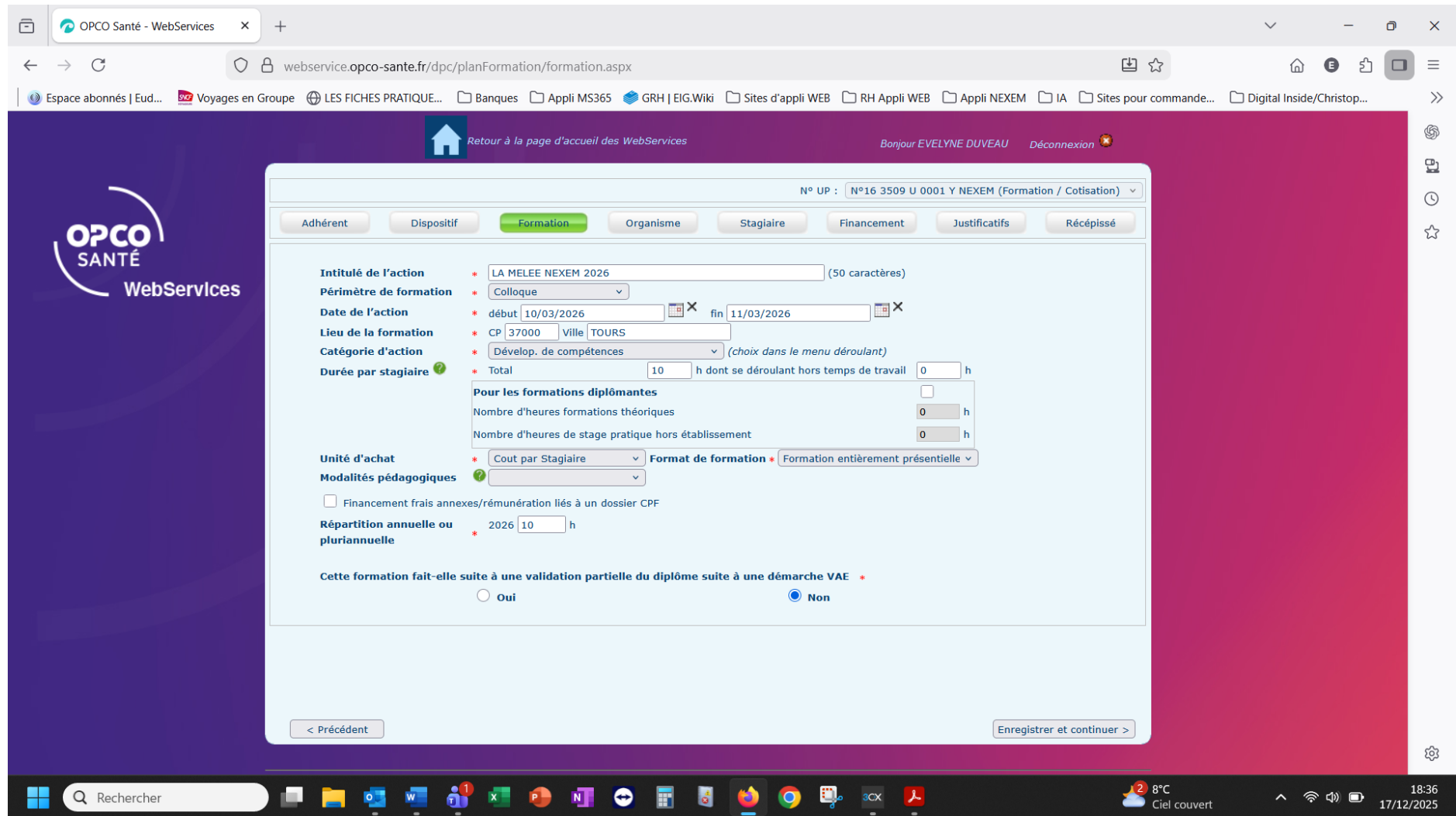
La différence se situe au niveau du périmètre de l'action :



The screenshot displays the 'OPCO SANTÉ WebServices' interface. The 'Formation' tab is selected, and the 'Périmètre de formation' dropdown menu is open, showing a list of options. An orange arrow points to the 'Colloque' option, which is highlighted. A yellow box with the text 'Il faut cliquer sur colloque' is positioned next to the arrow. The interface also shows fields for 'Intitulé de l'action', 'Date de l'action', 'Lieu de la formation', 'Catégorie d'action', 'Durée par stagiaire', 'Unité d'achat', 'Modalités pédagogiques', and 'Répartition annuelle ou pluriannuelle'. The 'Format de formation' is set to 'Formation entièrement présentielle'.

Prise en charge par l'OPCO Santé - mode d'emploi

Et compléter les différentes zones comme indiqué ci-après :



The screenshot shows the 'OPCO SANTÉ WebServices' interface. The main content area is the 'Formation' tab, which is used to create or manage training actions. The interface includes a header with the user's name 'EVELYNE DUVEAU' and a 'Retour à la page d'accueil des WebServices' link. The 'Formation' tab is selected, and the 'N° UP' is set to 'N°16 3509 U 0001 Y NEXEM (Formation / Cotisation)'. The form contains several sections:

- Intitulé de l'action**: LA MELEE NEXEM 2026 (50 caractères)
- Périmètre de formation**: Colloque
- Date de l'action**: début 10/03/2026, fin 11/03/2026
- Lieu de la formation**: CP 37000, Ville TOURS
- Catégorie d'action**: Dévelop. de compétences (choix dans le menu déroulant)
- Durée par stagiaire**: Total 10 h dont se déroulant hors temps de travail 0 h
- Pour les formations diplômantes**:
 - Nombre d'heures formations théoriques: 0 h
 - Nombre d'heures de stage pratique hors établissement: 0 h
- Unité d'achat**: Cout par Stagiaire
- Modalités pédagogiques**: Formation entièrement présentielle
- Répartition annuelle ou pluriannuelle**: 2026 10 h
- Cette formation fait-elle suite à une validation partielle du diplôme suite à une démarche VAE**: Non

The form also includes navigation buttons: '< Précédent' and 'Enregistrer et continuer >'. The bottom of the screen shows the Windows taskbar with various application icons and the system clock indicating 18:36 on 17/12/2025.



Prise en charge par l'OPCO Santé - mode d'emploi

OPCO Santé - WebServices

webservice.opco-sante.fr/dpc/organismeFormation/organisme.aspx

Espace abonnés | Eud... Voyages en Groupe LES FICHES PRATIQUE... Banques Appli MS365 GRH | EIG.Wiki Sites d'appli WEB RH Appli WEB Appli NEXEM IA Sites pour commande... Digital Inside/Christop...

Retour à la page d'accueil des WebServices Bonjour EVELYNE DUVEAU Déconnexion

N° UP : N°16 3509 U 0001 Y NEXEM (Formation / Cotisation)

Adhérent Dispositif Formation **Organisme** Stagiaire Financement Justificatifs Récépissé

Connaissez-vous le Siret de votre organisme de formation ? ☒ Oui ☐ Non

Siret de l'organisme de formation 81766465900023 Rechercher

Formation interne (formation dispensée par un salarié de votre entreprise) ☐

Organisme de formation

N° de Siret	81766465900023
N° de déclaration d'activité	11755473575
Nom de l'organisme de formation	NEXEM
Adresse	3 RUE AU MAIRE
CP / Ville	75003 PARIS
Pays	France
Téléphone	0155453302
Fax	
Email	formation@nexem.fr
Assujetti à la TVA	☐ Oui ☒ Non

Qualiopi

Action de formation : **OUI**
Bilan de compétence : **NON**
VAE : **NON**
Apprentissage : **NON**

< Précédent Enregistrer et continuer >

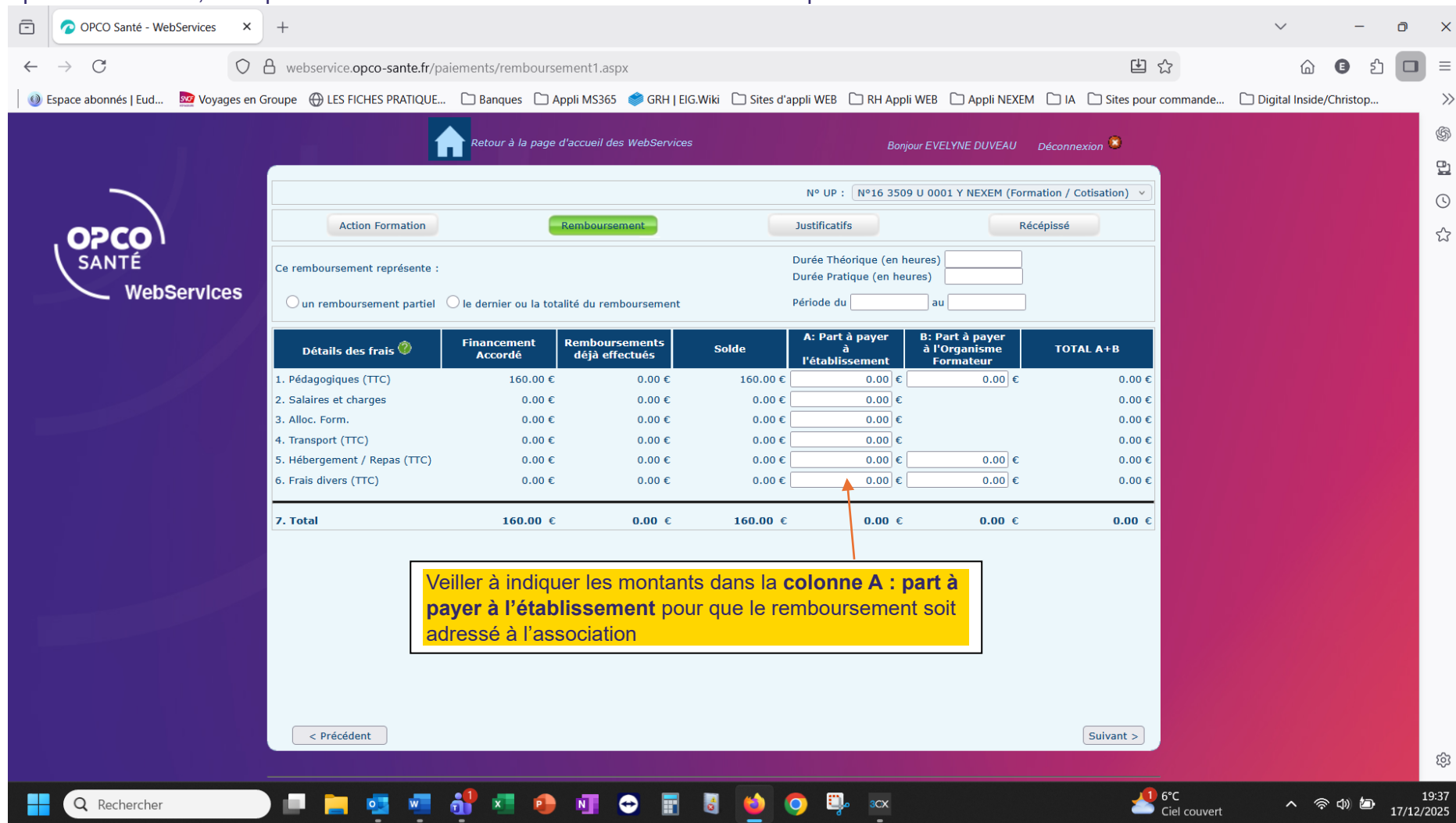
Rechercher

8°C Ciel couvert 18:36 17/12/2025

La seule pièce à fournir à cette étape est le programme de La Mêlée Nexem 2026.

Prise en charge par l'OPCO Santé - mode d'emploi

Après l'évènement, vous pourrez demander le remboursement des frais correspondants à l'OPCO :



The screenshot shows the 'Remboursement' (Reimbursement) section of the OPCO Santé WebServices interface. The user is logged in as EVELYNE DUVEAU. The form is for a reimbursement request, with the 'Remboursement' tab selected. The 'N° UP' is N°16 3509 U 0001 Y NEXEM (Formation / Cotisation). The form includes fields for 'Durée Théorique (en heures)', 'Durée Pratique (en heures)', and 'Période du' to 'au'. Below these are radio buttons for 'un remboursement partiel' or 'le dernier ou la totalité du remboursement'. A table lists various expenses with columns for 'Financement Accordé', 'Remboursements déjà effectués', 'Solde', 'A: Part à payer à l'établissement', 'B: Part à payer à l'Organisme Formateur', and 'TOTAL A+B'. The table shows a total of 160.00 € for 'Pédagogiques (TTC)' and 0.00 € for other categories. A yellow box with an arrow pointing to the 'A: Part à payer à l'établissement' column contains the text: 'Veiller à indiquer les montants dans la colonne A : part à payer à l'établissement pour que le remboursement soit adressé à l'association'.

OPCO SANTÉ WebServices

N° UP : N°16 3509 U 0001 Y NEXEM (Formation / Cotisation)

Action Formation **Remboursement** Justificatifs Récépissé

Ce remboursement représente :

☐ un remboursement partiel ☐ le dernier ou la totalité du remboursement

Durée Théorique (en heures)

Durée Pratique (en heures)

Période du au

Détails des frais	Financement Accordé	Remboursements déjà effectués	Solde	A: Part à payer à l'établissement	B: Part à payer à l'Organisme Formateur	TOTAL A+B
1. Pédagogiques (TTC)	160.00 €	0.00 €	160.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
2. Salaires et charges	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
3. Alloc. Form.	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
4. Transport (TTC)	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
5. Hébergement / Repas (TTC)	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
6. Frais divers (TTC)	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
7. Total	160.00 €	0.00 €	160.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €

< Précédent Suivant >

Veiller à indiquer les montants dans la colonne A : part à payer à l'établissement pour que le remboursement soit adressé à l'association

Il faudra joindre la facture acquittée ainsi que les attestations de présence